

EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2025-070

## OBJET :

*Budget principal – Affectation du  
résultat 2024*

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 avril 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

## Résultat du vote :

votants :.....	24
pour :.....	24
contre :.....	00
abstention :.....	00

Procurations ont été données :

- par M. MUTILLOD Christophe à M. BERGER Jean-François,
- par M. CHALENCON William à M. MUFFAT Jean-François,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe,
- par M. VUAGNOUX Jean-Louis à M. MENOUD Jean-François,
- par Mme BERNAZ Célia à M. LOMBARD Gérald,
- par M. DEGENEVE Alain à M. VUATTOUX Rémy,
- par M. TOURNIER Henri-Victor à Mme TRABICHET Yannick.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle le vote du compte administratif 2023 du budget principal et indique à l'assemblée que les dispositions comptables imposent à ce que le conseil communautaire décide de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023. Elle propose d'affecter l'excédent de la manière suivante :

<b>Résultat global de la section de fonctionnement 2024</b>	<b>3 997 925,23 €</b>
Besoin de financement de la section d'investissement estimé :	
- Résultat d'investissement 2024 avant affectation :	- 713 298,09 €
- Restes à réaliser en dépenses :	5 157 200,00 €
- Restes à réaliser en recettes :	2 327 000,00 €
<b>Soit un besoin de financement de :</b>	<b>3 543 498,09 €</b>
<b>Affectation en investissement (1068)</b>	<b>3 543 498,09 €</b>
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>454 427,14 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- donne son accord à l'affectation du résultat 2024 dans les conditions présentées ci-dessus,
- charge Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMELa Présidente  
Yannick TRABICHETLe secrétaire de séance  
Gérald LOMBARDCERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
Reçu en Préfecture  
Le : .....  
Publié ou notifié  
Le : .....